

LA FRANCE VIZIR ET LE TOGO FAURE

Piqué au vif par le commentaire en pirouette d'un journaliste, qui a fini par ignorer le bourreau et n'accuser que les victimes, j'en suis venu à me demander : pourquoi ? Pourquoi tant de complaisance ? Pourquoi tant d'ignorance à peine dissimulée ? Pourquoi tant de défaut de rigueur à soi et aux autres ? Voilà que la France aussi y succombe. C'en est trop ! Ça bogue !

C'est de notoriété publique que le problème du Togo, les problèmes du Togo politique, ne viennent aucunement de l'Opposition, mais réellement de **Faure Gnassingbé** et ses affidés, les nombreux *Adowuignon* nationaux et étrangers y compris.

Comment en sommes-nous arrivés là, ici, qu'au pays de **Sylvanus Olympio**, la référence de tout un continent en matière d'administration privée et publique, au point que les deux camps rivaux de l'époque, le *Groupe de Casablanca* et le *Groupe de Monrovia*, en soient venus à confier au président togolais la direction de la rédaction de la Charte de la future *Organisation de l'Unité Africaine (OUA)*. Comment et pourquoi les uns et les autres, en sont-ils réduits, si nombreux, et si souvent, à l'oubli de la République ? L'oubli de l'Éthique républicaine...

Probablement que, Togolaises et Togolais, nous en sommes responsables, un peu beaucoup, de tant d'oubli de fierté de nous-mêmes. Le traumatisme de l'assassinat du premier président togolais démocratiquement élu, **Sylvanus Olympio**, les abus de faiblesse qui en découlèrent à l'endroit de tout un peuple, les exagérations quant au culte de la personnalité, tous ces symptômes de la simple cupidité humaine se transforma en un virus teigneux de soumission au ridicule.

L'arnaque de la preuve à la togolaise

C'est à cette soumission au ridicule que **Marc Vizy**, l'ambassadeur de France au Togo, accompagné de **Frank Paris**, conseiller Afrique du président **Emmanuel Macron**, ont subordonné toute une institution de la République togolaise, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de Communication (HAAC). Mettre à genoux toute une institution prévue par la Constitution togolaise est une prouesse que ni l'ambassadeur ni le conseiller de l'Élysée ne pouvaient rêver sans la cupidité suffisante des neuf membres de la HAAC, partis à l'assaut de deux journaux privés, **Liberté et L'Alternative**, seulement coupables d'avoir semé le doute sur les prises de position de ces deux personnalités.

Les articles des journaux incriminés étaient d'ailleurs d'une banalité critique que leur condamnation ne pouvait relever que de la mauvaise foi coupable de la France politique au Togo et serviable vis-à-vis de l'imposture dictatoriale qui y sévit depuis 54 ans. Le Togo d'une si pérenne dictature reste un bonbon régulièrement léché par la France officielle, de **Frank Paris** à **Marc Vizy**, qu'ils s'y permettent et s'accrochent de toutes les exagérations, les adorations, les prosternements et les génuflexions qui leur sont offertes. MM. **Frank Paris** et **Marc Vizy** le savent bien, ou ils devraient le savoir pour des fonctionnaires de si haut rang : c'est le droit minimum de la Presse, Liberté et Alternative également de protéger leurs sources et de ne rien en divulguer pour des raisons aussi menues que leur orgueil individuel ou étatique.

C'est aussi bas, diversement bas dans la désolation et l'humiliation d'elles-mêmes, que sont rendues les institutions togolaises : *la Cour Constitutionnelle*, *la Commission électorale nationale indépendante (CENI)*, *la HAAC*, *le gouvernement sortant* et que sais-je encore... C'est aussi bas et au bord du ridicule que se retrouvent ces institutions qui persistent à refuser à nier le droit de leur peuple à la démocratie pluraliste, l'alternance politique, bien inscrite dans le Préambule de la Constitution togolaise.

Le comble du ridicule est qu'à chaque occasion, la Présidentielle du 22 février 2020 notamment, les organisateurs fraudeurs, les organisateurs contre républicains, les contrebandiers des élections en arrivent à demander la preuve de leur malfeasance frauduleuse aux spoliés et aux dépouillés de l'Opposition togolaise. Et, ces derniers, les gagnants réguliers des élections, ont fini par croire à la bêtise incompétente de ces institutions scélérates qui renversaient le fardeau de la preuve sur les éternels arnaqués. Le comble des combles, c'est que les partis politiques spoliés, les volés et les dépossédés, en soient arrivés à exiger des preuves de victoire entre eux-mêmes. Erreur... Insoutenable légèreté !

La non-divulgation de la preuve des résultats de la Présidentielle par les organisateurs et arnaqueurs de la République, est une atteinte au droit des Togolaises et des Togolais, en particulier celui du président élu **Agbéyomé KODJO**. Car, au regard des fraudes effroyablement massives de la dernière Présidentielle, Togo 2020, dès lors que le parti traditionnellement mieux placé a reconnu son propre recul au profit d'un autre participant dans les rangs de l'opposition, la preuve du contraire doit venir des institutions organisatrices.

En somme, refuser de supporter les résultats de la Présidentielle 2020 par ses détails justificatifs, bureau de vote par bureau de vote, est un renversement du fardeau de la preuve universellement inacceptable et mondialement illégal. En aucun cas, nul ne peut renverser le fardeau de la preuve sur les partis politiques ayant pris part au scrutin présidentiel du 22 février 2020 au Togo. C'est un Principe général : l'Éthique, le bon sens, l'inalliable, l'infalsifiable, l'évidence qui s'impose à tous.

Le principe universel général en action ici est : "**Il ne faut refuser de divulguer aucun renseignement s'il existe une possibilité raisonnable que la non-divulgation porte atteinte au droit**"... Une atteinte au droit fondamental des Togolaises et des Togolais est reliée au refus de divulguer les résultats de la Présidentielle, #BVparBV; une atteinte au droit fondamental du Président élu des Togolais est ici perpétrée.

Recommencer le Togo en urgence

Désormais, il faut faire la bonne guerre. La bataille décisive contre l'imposture des **Gnassingbé** elle-même, et non pas la ruineuse guerre interne chez les dépossédés de ces **Gnassingbé**. C'est probablement cette bataille contre l'imposture vraie que ferait **Sylvanus Olympio** aujourd'hui. **Sylvanus Olympio** qui n'a pas eu que du succès continu face aux bluffeurs colonisateurs et leurs valets locaux, avant d'en arriver au grand soir du 27 avril 1958 annonciateur de l'indépendance minutieusement préparée pour le 27 avril 1960...

Pendant les 54 ans de la Grande Imposture, même 57 ans et plus, c'est selon, les citoyens du Togo ne sont pas restés des ignorants... L'objectif est clair et limpide : #FaureDoitPartir. Faure doit partir pour que le Togo recommence. Et le Togo ne peut recommencer que par la Transition, une transition politique. C'est ce les Togolais ont majoritairement compris, et que les Amis du Togo, la France officielle en premier, doit admettre et cessez de jouer au grand vizir au Togo.

Pourquoi **Frank Paris** et **Marc Vizy** obtiennent-ils des institutions constitutionnelles du Togo ce qu'ils n'auront jamais eu en France auprès de la moindre structure administrative ? En attendant, sauf des pressions discrètes, rien n'est offert aux Togolaises et aux Togolais comme une marque d'engagement sans équivoque dans l'urgence nationale au Togo : la démocratie par l'alternance politique. À la différence de l'ambassadeur **Marc Vizy**, c'est cette haute compréhension affichée par l'ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Togo, **Bill Stromayer**, qui fait devoir d'estime chez les hommes et les femmes du Togo. Au Togo, la France doit choisir son camp... Clairement... Choisir entre le camp de la perpétuation d'une dictature obsolète ou le camp de la Dignité des Togolais qui commencent à compter leurs vrais amis... Le Togo s'impatiente...